

**AVIS SUR LES  
DISPOSITIFS  
MEDICAUX****ITREL 4****Système implantable non rechargeable de  
neurostimulation médullaire****Avis de radiation****Adopté par la Commission nationale d'évaluation des dispositifs  
médicaux et des technologies de santé le 11 mars 2025**

Faisant suite à l'examen du 11 mars 2025, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 11 mars 2025

**Radiation de la liste des produits et prestations prévue à l'article L.165-1 du  
code de la sécurité sociale :**

La Société MEDTRONIC France SAS informe la Commission qu'elle ne commercialise plus les références de systèmes implantables non rechargeables de neurostimulation médullaire ITREL 4, détaillées dans le tableau ci-dessous, et demande par conséquent leur radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Ces références sont inscrites sous nom de marque.

| Code LPP | Intitulé                                                                       | Références à radier                         |
|----------|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| 3482181  | Neurostimulateur médullaire, système complet + accessoires, MEDTRONIC, ITREL 4 | 37703<br>37704                              |
| 3451275  | Neurostimulateur médullaire, renouvellement, MEDTRONIC, ITREL 4                | (aucune référence décrite sous ce code LPP) |

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnée à l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif

ITREL 4, 11 mars 2025

Toutes nos publications sont téléchargeables sur [www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)